



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 173/22

Objet

Renouvellement des conventions de Prestation de Service Ordinaire ALSH avec la CAF du Jura

Secrétaire de séance :

Jean-Pierre CUINET

Rapporteur :

Nathalie JEANNET

Conseil Communautaire
22 décembre 2022
Tavaux - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 63
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 16 décembre 2022
Date de publication : 29 décembre 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, C. Bourgeois-République, G. Bremond, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin suppléé par J. Comte, G. Chauchefoin, C. Chautard, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. HoffmannL. P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, F. Rigaud, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey suppléé par C. Bolis, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à P. Antoine, B. Chevaux à J.Y Roy, F. David à J.L Legrand, D. Germond à J.B Gagnoux, I. Girod à I. Mangin, M. Henry à J.C Robert, P. Jaboviste à S. Marchand, L. Jarrot-Mermet à N. Gomet, M. Mbitel à C. Nonnotte-Bouton, M. Mirat à J. Gruet, P. Roche à J. Péchinot.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

J.L Bonin, S. Calinon, G. Ginet, N. Herrmann, C. Jeanneaux, O. Lacroix, J. Lepetz, C. Mathez, A. Mathiot, P. Verne.

Dans le cadre de l'exercice de la compétence Enfance-Jeunesse et de la gestion des accueils de loisirs, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole bénéficie de financements de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Jura.

Il convient périodiquement de signer de nouvelles conventions de partenariat ou de renouveler certaines conventions d'objectifs étant arrivées à date d'expiration.

Celles-ci concernent le versement de la Prestation de Service Ordinaire (PSO) ainsi que les subventions de fonctionnement pour les accueils péri et extrascolaires.

Pour 2021, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a perçu 511 993,16 € au titre de la PSO pour l'ensemble des accueils de loisirs.

L'actuelle convention PSO arrive à échéance au 31 décembre 2022. Une nouvelle convention sera établie pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les conventions régissant l'attribution des subventions de fonctionnement sont établies en fonction des demandes d'aides financières par l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal et acceptées par la CAF du Jura pour les projets à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions de Prestation de Service Ordinaire ALSH à venir avec la CAF du Jura suivant les modèles ci-annexés ainsi que les avenants y afférents.

Fait à Tavaux,
Le 22 décembre 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle Actions Educatives / Direction de l'Enfance Jeunesse
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Caisse d'Allocations Familiales du Jura

